



REUNION CDAS DU 14 JUIN 2018

En préambule, et pour faire suite au précédent CNAS, nous rappelons que FO et les autres organisations syndicales ne souhaitent pas la régionalisation de l'action sociale, ni la fusion de l'ALPAF, EPAF. Les agents ont des besoins et il n'est pas envisageable de réduire les moyens financiers ni les moyens humains nécessaires à cette mission.

Pour l'approbation du PV du 13 mars 2018, Mme RIO HAUCOLAS désire que sa phrase dans les questions diverses soit plus précise. Il a été adopté à l'unanimité.

CAL 2018



Il a été décidé d'augmenter le nombre de séances pour l'avocat (180 euros par vacation) qui aura deux vacations supplémentaires, afin de répondre aux besoins des agents. Les rendez vous sont à prendre auprès de l'action sociale.

Concernant les rendez-vous avec le psychologue :



ils doivent être pris par les médecins de prévention (en cas d'absence, Mme BOERI s'en chargera), avec un maximum de 3 rendez-vous annuels par agent. La durée de la séance avec le psychologue est augmentée de 30 minutes et passe donc à 3 heures.



34 enfants sont inscrits pour la colonie de vacances du 22 au 26 octobre 2018 à la Roque d'Esclapon (date limite d'inscription, 18 juin), cela nécessitera une rallonge de 200 euros pour les 30 enfants sélectionnés. Plus de 50 % des enfants sont dans la tranche la plus faible.

Pour information : le prix de revient est de 445 euros par enfant. Le reste à charge pour les familles sera de 70 à 200 euros, en fonction du quotient familial. La délégation prend à sa charge 10 000 euros.

Les budgets **coin repas** et Le budget **amitié-Finances** sont maintenus.

La prévention concernant les addictions :



Dans le cadre de son cycle de formation 2018 et des mesures de prévention de la santé et du bien-être au travail, le CHSCT 06 organise des actions de sensibilisation en partenariat avec l'action sociale et les médecins de prévention aux addictions sur différents sites.

Toutes ces séances sont animées par un spécialiste de l'ANPAA

La prévention concernant les addictions est prise en charge à hauteur de 250 euros par l'action sociale, 500 euros par la médecine préventive et environ 1000 euros par le CHSCT.

Pour les après-midi information, les débuts ont été assez chaotiques cependant on note une amélioration suite au bouche-à-oreilles.

Aide à domicile : 3 dossiers en cours.



L'arbre de Noël du 12 décembre à l'Eco Parc de Mougins :

Le 12 décembre, il aura lieu à l'Eco Parc de Mougins ;

Pour les chèques cadeaux, ils vont être dématérialisés, un mail sera envoyé aux agents. Des informations complémentaires nous parviendront ultérieurement.

Pour rappel :

Pour les enfants de 8 et 9 ans le chèque est de 30 euros.

Pour les enfants de 10 ans : 40 euros jusqu'à 14 ans.

Pour les enfants handicapés (20 sur la délégation), un chèque de 100 euros est alloué. Si un abonnement est demandé il ne sera que de 50 euros.

Une enquête va être réalisée pour établir les besoins en matière de transport pour se rendre à l'Eco Parc. Il y aura plus d'une trentaine de jeux, des activités et une buvette.

La sortie bowling a rencontré un franc succès, le budget est d'environ 800 euros, une autre sortie bowling est envisagée sur Cannes en fin d'année.

Questions diverses :

Il y a un médecin de prévention présent à 80 % et un autre à 60 %, est-ce suffisant ?

Apparemment toutes les visites réglementaires ont pu être réalisées, le docteur Combe ne comptant pas ses heures.



Logement :

Un grand nombre de mutations vont être réalisées en septembre. Mme Genc faisant valoir ses droits à retraite, c'est Mme Boeri qui a repris ses fonctions, assistée par Monsieur GERBER-LUCZAK.

De janvier à aujourd'hui, 8 dossiers déposés ont été déclarés non-recevables en préfecture dont une mutation non obtenue, et une personne refusée car propriétaire de nombreux biens.

8 commissions de logement depuis le début de l'année : 34 demandes éligibles.

8 personnes ont été logées par la préfecture.

Il y a 9 demandes incomplètes (manque de documents, propriétaire d'un bien ailleurs...)

2 logements ont été rendus pour un tour (1 t3 à Juan les pins et 1 t3 à Cannes).

Actuellement il y a 17 logements libres : 2 t1, 11 t2, 3 T3 et un T4 à Nice.

En juin, sur 13 attributions de logement, il y a eu 9 refus.

On compte 16 arrivées en catégorie C, 29 en catégorie B et 27 en catégorie A.

La délégation va essayer d'adapter l'offre à la demande avec les nouveaux programmes immobiliers.

La liste des logements vacants ALPAF et préfecture est mise à jour tous les vendredis sur le site de la délégation. Pour tout renseignement, vous pouvez envoyer un mail à Valérie Bourgeois correspondante sociale et à Monsieur GERBER-LUCZAK.



Des places en crèches sont réservées aux agents des finances. Elles ont été toutes attribuées sauf une : **il reste un berceau disponible à la crèche La Citronnelle à Nice.**

Pour la carte Apetiz, le dossier est en cours.

Pour la cantine d'Antibes, l'association ne souhaite pas faire de renégociation alors que seuls 30 % des agents en profitent. Les bénéficiaires sont essentiellement des extérieurs.

La délégation **recherche deux animateurs** pour accompagner des enfants à Marignane le 9 juillet **et un animateur** pour accompagner les enfants en avion à Bordeaux Merignac. Également pour le retour le 26-27 juillet.



N'oubliez pas que vous pouvez bénéficier d'aides pour participer aux frais de garde de vos enfants en centres de loisirs, en colonies de vacances (hors EPAF) et aux classes vertes. Ce sont des aides journalières ou hebdomadaires. La demande doit être faite auprès de l'action sociale.

FO vous souhaite un bel été 2018 !

Vos représentants FO pour ce CDAS :

Estelle BERTHET

Serge RAMIREZ

POUR DÉFENDRE MES DROITS

LE DÉCLIC



**FÉDÉRATION
DES FINANCES**

